

(1)

( N<sup>o</sup> 56. )

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1887.

NATURALISATION ORDINAIRE.

PROJETS DE LOI PRÉSENTÉS PAR LA COMMISSION.

MESSIEURS,

La Commission des naturalisations a l'honneur de vous proposer les projets de loi suivants, sur les demandes de naturalisation ordinaire portées au feuillet n<sup>o</sup> 1, et soumises à la prise en considération par la Chambre.

*Le Secrétaire,*

J. DE BURLET.

*Le Président,*

A. GUYOT.

---

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS concernant CHAQUE DEMANDE.	<b>PROJETS DE LOI.</b>
		<p><b>Léopold II,</b></p> <p><b>ROI DES BELGES,</b></p> <p><i>A tous présents et à venir, salut.</i></p> <p>Vu la demande du sieur JEAN BOISSET, gymnasiarque, à Bruxelles, né à Pauillac (France), le 6 avril 1840, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire;</p> <p>Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 5 de la loi du 6 août 1881 ;</p> <p>Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ;</p> <p>Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :</p> <p style="text-align: center;"><b>ARTICLE UNIQUE.</b></p> <p>La naturalisation ordinaire est accordée au sieur JEAN BOISSET.</p> <hr style="width: 10%; margin: 20px auto;"/> <p><i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes des sieurs :</i></p>
1	29 juin 1887, n° 246, VII.	<p>Vu la demande du sieur JEAN BOISSET, gymnasiarque, à Bruxelles, né à Pauillac (France), le 6 avril 1840, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire;</p> <p>Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 5 de la loi du 6 août 1881 ;</p> <p>Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ;</p> <p>Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :</p> <p style="text-align: center;"><b>ARTICLE UNIQUE.</b></p> <p>La naturalisation ordinaire est accordée au sieur JEAN BOISSET.</p> <hr style="width: 10%; margin: 20px auto;"/> <p><i>La formule qui précède est applicable à chacune des demandes des sieurs :</i></p>
2	Id., VII.	<p>JULES-FERDINAND BOISSET, gymnasiarque, à Bruxelles, né à Nantes (France), le 11 janvier 1864.</p>
3	Id., VIII.	<p>Demoiselle MARIE-AUGUSTA BERING, institutrice, à Londerzeel (Brabant), née à Crefeld (Prusse), le 10 février 1861.</p>
4	Id., IX.	<p>JEAN-HUBERT NOPPEN, desservant, à Vierset (Liège), né à Wittem (Pays-Bas), le 9 février 1834.</p>
5	50 juin 1887, n° 247, II.	<p>RODOLPHE SAULMANN, docteur en médecine, à Bruxelles, né à Usedom (Allemagne), le 15 avril 1837.</p>
6	20 juillet 1887, n° 266, I.	<p>JEAN MÜLLER, acrobate, à Barvaux (Luxembourg), né à Rheinböllen (Prusse), le 26 septembre 1844.</p>
7	Id., II.	<p>PHILIPPE-JEAN WEBER, brasseur, à Anvers, né à Essen (Prusse), le 50 mai 1850.</p>

N° D'ORDRE DES PROJETS.	DATE et NUMÉRO DES RAPPORTS CORRÉCTIF CHAQUE DEMANDE.	PROJETS DE LOI.
8	20 juillet 1887. n° 266, III.	LÉONARD-BALTHAZAR ESSER, garde-excentrique au chemin de fer de l'État, à Montzen (Liège), né à Aix-la-Chapelle (Prusse), le 8 janvier 1849.
9	Id., IV.	ABEL-MARIE-ALPHONSE LOROUÉ, négociant, à Anvers, né à Paris, le 26 juillet 1853.
10	28 juillet 1887. n° 273, II.	FRANÇOIS-HENRI RICKING, marchand-tailleur, à Anvers, né à Damme (grand-duché d'Oldenbourg), le 17 janvier 1839.
11	Id., III.	RAOUL-AUGUSTE DUBOS, coiffeur à Ixelles (Brabant), né à Angers (France), le 3 décembre 1847.
12	Id., IV.	JOSEPH PLUM, maréchal-ferrant à Schaerbeek (Brabant), né à Randerath (Prusse), le 25 janvier 1847.
13	15 nov. 1887. n° 10, I.	Demoiselle MARIE-PAULINE-ANAZIE PAGEL, directrice de l'école libre, à Rossignol (Luxembourg), née à Charmes-la-Côte (France), le 29 novembre 1847.
14	Id., II.	MICHEL RODENBOURG, maréchal des logis chef, au 3 <sup>e</sup> régiment d'artillerie, à Etterbeek (Brabant), né à Luxembourg (grand-duché de Luxembourg), le 17 décembre 1859.
15	1 <sup>er</sup> déc. 1887, n° 35, I.	DAVID-ERNEST ARBOGAST, cuisinier, à Molenbeek-Saint-Jean (Brabant), né à Strasbourg (Alsace-Lorraine), le 29 avril 1863.
16	Id., II.	MARIE-HUBERT-CHARLES TIELENS, candidat notaire, à Bilsen (Limbourg), né à Maastricht (Pays-Bas), le 2 juillet 1863.
17	Id., III.	MICHEL FRÈRES, cultivateur, à Grapfontaine (Luxembourg), né à Eschweiler (grand-duché de Luxembourg), le 25 juin 1825.
18	Id., IV.	JACQUES-ANDRÉ-LUCIEN HAUTVAST, étudiant, à Dalhem (Liège), né à Merkelbeek (Pays-Bas), le 8 décembre 1865.
19	20 déc. 1887, n° 54, I.	GUILLAUME THEUNISSEN, garde particulier à Neufchâteau (Liège), né à Fouron-Saint-Martin (Liège), le 26 avril 1851.
20	Id., II.	ARON dit ADOLPHE ADLER, lapidaire, à Anvers, né à Cracovie (Autriche), le 4 mars 1864.
21	Id., III.	HENRI-JOSEPH BOVY, cabaretier, à Ixelles (Brabant), né à Malmédy (Prusse), le 25 septembre 1853.